

# **CONDITIONS GÉNÉRALES ET D'UTILISATION DE L'ESPACE ÉTAT DE FLOW**

En vigueur le 01/12/2025

## **ARTICLE 1 : DEFINITIONS**

Les présentes Conditions Générales régissent les conditions de souscription et d'utilisation des différentes formules de cours proposées par ÉTAT DE FLOW à ses clients (ci-après « le(s) Client(s) »).

ÉTAT DE FLOW est une marque détenue par Elisabeth Smeysters, entreprise individuelle dont le siège social est situé 2 rue d'Hauteville, 75010 Paris, immatriculée sous le numéro d'identification 919 128 074, code NAF 9609Z.

ÉTAT DE FLOW propose du yoga, des ateliers, des conférences, des consultations florales et des soins énergétiques, à St-Cyr-en-Arthies, dans le Vexin, en France et en Belgique, et en visio, à distance (ci-après le Centre).

www.etatdeflow.com est le site d'information et de commerce électronique d'ÉTAT DE FLOW (ci-après désigné le Site), édité par Elisabeth Smeysters. Le directeur de la publication est Elisabeth Smeysters – [contact@etatdeflow.com](mailto:contact@etatdeflow.com). Ce Site permet aux utilisateurs de s'informer sur la nature des cours et ateliers dispensés, sur les intervenants, le planning et de procéder pour les adhérents et les clients à la réservation ou à l'achat de cours ou de biens proposés par ÉTAT DE FLOW.

Le Site ne permet pas l'achat de prestations ou de produits en vue de leur revente. En conséquence, l'utilisateur du Site ne pourra se prévaloir à l'encontre d'ÉTAT DE FLOW, d'aucune perte de chance, d'exploitation ou de profit.

## **ARTICLE 2 : OBJET DE LA VENTE**

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation sont conclues entre d'une part ÉTAT DE FLOW, et d'autre part, toute personne physique ou morale procédant à l'achat de prestations et/ou produits sur le Site ou en direct (ci-après désignée « Adhérent » pour l'achat d'une prestation et « Client » pour l'achat d'un produit).

Elles sont systématiquement adressées via le Site ou remises à chaque Adhérent ou Client, pour lui permettre de procéder à l'achat de prestations et/ou produits proposés par ÉTAT DE FLOW.

En conséquence, le fait de passer commande implique l'acceptation entière et sans réserve de l'Adhérent ou du Client des Conditions.

L'Adhérent ou le Client reconnaît avoir pris connaissance au moment de toute commande des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation et déclare expressément les accepter sans réserve. ÉTAT DE FLOW se réserve toutefois de pouvoir modifier ses Conditions Générales de Vente et d'Utilisation à tout moment. Dans ce cas, les Conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande.

Tout adhérent mineur devra justifier d'une autorisation parentale pour son inscription. Cette autorisation sera remise en main propre ou adressée par mail accompagné de la copie de la pièce d'identité du représentant légal du mineur.

## **ARTICLE 3 : PRESTATIONS ET PRODUITS VENDUS**

### **3.1 PRESTATIONS**

Les prestations consistent en des cours de Yoga, des ateliers, des soins et consultations, des retraites et des rencontres de réseau, et sont assurées par des intervenants certifiés, travaillant en toute indépendance et sous leur propre responsabilité.

Les cours sont, soit individuels ou semi-privés ou particuliers sur réservation, selon la disponibilité de l'intervenant concerné et des salles libres, selon le planning et sous réserve de places disponibles spécifiques à chaque salle.

Les pratiques proposées sont notamment le Yin yoga, Hatha, Vinyasa, Yoga du visage, conseils floraux, soins énergétiques, massages.

Sur l'ensemble du Site, État de Flow propose à la vente les prestations et produits suivants :

- les cours en présentiel à l'unité,
- la carte de plusieurs cours en présentiel,
- les abonnements avec un nombre de cours en présentiel limité à un par semaine,
- les cours à distance, en visio (à l'unité ou abonnement)
- les ateliers,
- les retraites,
- les soins,
- les rencontres réseau.

En validant sa commande, le Client déclare accepter sans réserve les termes de ladite commande ainsi que l'intégralité des présentes conditions générales de vente et d'utilisation.

### **3.2 VALIDITÉ ET CONDITIONS D'UTILISATION DES PRESTATIONS**

Les cartes sont personnelles à une famille, nominatives et non cessibles. Les abonnements sont personnels, nominatifs et non cessibles.

Chaque cours acheté à l'unité, les cartes, les abonnements, les ateliers, les stages et les rencontres du réseau indique une date de validité au-delà de laquelle les séances non utilisées seront définitivement perdues. Les cours, ateliers, stages, cartes, abonnements et

les rencontres du réseau ne sont en aucun cas remboursables, même partiellement, et ne peuvent pas donner lieu à un avoir.

L'Adhérent est tenu de noter et de suivre la date d'expiration de son achat, carte ou abonnement. À tout moment, il peut demander un point à ÉTAT DE FLOW qui tient les comptes de son côté.

Aucune prolongation de validité ne sera accordée, sauf décision exceptionnelle laissée à la seule appréciation d'ÉTAT DE FLOW. Dans ce cas, un justificatif pourra être demandé (ex. certificat médical) et permettra une prolongation maximale de 3 mois.

Une prolongation d'un mois de la validité de la carte de cours est possible avec l'achat d'une nouvelle carte si l'ancienne carte a expiré depuis moins d'un mois. La nouvelle carte sera elle-même valide un mois de plus, pour donner le temps à l'Adhérent de d'abord finir l'ancienne carte. Cette option est valide pour tous les élèves, sans aucune justification demandée.

Les cours à l'unité, cartes et abonnements sont valables à compter du premier jour d'utilisation endéans les 12 mois à partir de la date d'achat, sauf indication contraire. Les soins et massages sont valables 6 mois à partir de la date d'achat.

Les cartes sont valables pour une durée déterminée de 6 mois et peuvent être utilisées pour les cours hebdomadaires et mensuels (hors ateliers et stages). L'abonnement est valable pour une durée déterminée de 12 mois, sans tacite reconduction possible et sans faculté de résiliation ou de report au-delà de cette durée.

L'abonnement des cours en présentiel est restreint à un cours par semaine, à choisir parmi les cours hebdomadaires (hors cours mensuels, ateliers et stages). L'abonnement en ligne est illimité et valable pour tous les cours hebdomadaires (hors cours mensuels, ateliers et stages).

Les Cartes Cadeau peuvent être échangées contre n'importe quel service ou produit disponible à l'achat au studio ou sur notre boutique en ligne.

### 3.3 ACCÈS AUX COURS, SOINS ET MASSAGES

Les horaires sont à vérifier sur le planning régulièrement mis à jour.

L'accès au cours de yoga sera fermé 5 minutes après le début du cours – il est de la responsabilité de l'Adhérent de prévoir une marge suffisante afin d'arriver à l'heure. En cas d'admission au cours à titre exceptionnel malgré le retard, le début du cours ne sera pas décalé et les parties du cours ratées ne seront pas répétées.

Pour les soins et massages, un retard de 5 minutes est accepté. Au-delà, la séance sera écourtée – il est de la responsabilité de l'Adhérent de prévoir une marge suffisante afin d'arriver à l'heure.

Pour les rencontres du réseau, un retard de 10 minutes est accepté. Au-delà, la séance sera écourtée – il est de la responsabilité de l'Adhérent de prévoir une marge suffisante afin d'arriver à l'heure.

Les prestations sont accessibles à tous niveaux et morphologies, aux aveugles et différents types d'handicaps. Merci de vérifier avec ÉTAT DE FLOW si vous avez un doute.

Si l'adhérent ou le Client doit quitter le cours, le soin ou la rencontre avant la fin, il doit en informer l'intervenant au début de la prestation. Cette situation doit conserver un caractère exceptionnel.

### 3.4 PRODUITS

Les produits proposés à la vente sur le Site et dans le Centre sont, entre autres :

- les livres,
- les produits dérivés,
- les conférences en ligne.

L'ensemble de ces produits dans la boutique ne seront ni remboursés, ni repris, ni échangés.

## ARTICLE 4 : ACHAT

La commande s'effectue directement sur le Site sur Internet ou au Centre ÉTAT DE FLOW. Tout achat vaut acceptation expresse et irrévocable des prix et des descriptions des produits et des prestations.

Dès l'enregistrement d'un achat d'une prestation, un accusé de réception reprenant le détail de celle-ci est envoyé par courriel à l'Adhérent ou Client, conformément à l'adresse mail préalablement renseignée. Cet accusé de réception précisera le montant facturé, ainsi que les conditions et modalités de la prestation.

État de Flow n'a, pour toutes les étapes d'accès au Site, du processus d'achat, de la livraison ou des services postérieurs, qu'une obligation de moyens.

Sa responsabilité ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service ou défaillance de connexion au Site, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques, ou de tout fait qualifié de force majeure conformément à la jurisprudence et à la loi.

Conformément aux dispositions de l'article L. 122-1 du Code de la consommation, ÉTAT DE FLOW sera en droit de refuser tout achat anormal ou passé de mauvaise foi.

## ARTICLE 5 : CONDITIONS TARIFAIRES ET DE PAIEMENT

Les prix des produits vendus au travers des sites Internet sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TVA + autres taxes éventuelles) sur la page de commande des produits, et hors frais spécifiques d'expédition.

## 5.1 MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prestations et produits proposés sur le Site sont payables à la commande. L'Adhérent ou le Client dispose de l'ensemble des modes de paiement proposés lors de la validation finale de la commande ou lors de l'achat au Centre ÉTAT DE FLOW d'une prestation ou d'un produit : carte bancaire ; chèque ; espèces ; Wero ; Paypal ; virement bancaire.

En dehors des éventuelles offres spéciales et ponctuelles proposées sur le Site, le paiement est exigible intégralement à compter de la souscription de l'abonnement ou en deux fois ou mensuellement si ce mode de paiement a été proposé et accepté par ÉTAT DE FLOW.

ÉTAT DE FLOW certifie que les coordonnées de cartes de crédit sont cryptées grâce au protocole SSL (Secure Soket Layer) et qu'elles ne transitent jamais en clair sur le réseau ni sur les serveurs de État de Flow. Le paiement est directement effectué auprès de la banque et les données bancaires ne transiteront jamais par les serveurs d'ÉTAT DE FLOW. La validation de chaque prestation sera notifiée par l'envoi d'un récapitulatif, dès lors que les centres de paiement bancaire concernés auront donné leur accord. En cas de refus desdits centres et ce, même si vous avez déjà reçu un accusé de validation de la commande, celle-ci sera automatiquement suspendue jusqu'au paiement effectif de la prestation.

## 5.2 DÉFAUT DE PAIEMENT

ÉTAT DE FLOW se réserve le droit de refuser d'honorer une commande de prestations et/ou produits émanant d'un Adhérent ou d'un Client qui n'aurait pas réglé totalement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

ÉTAT DE FLOW se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute commande et/ou livraison, quelle que soit leur nature et niveau d'exécution en cas de non-paiement de toute somme qui serait due par le Client, ou en cas d'incident de paiement.

## 5.3. MODIFICATION DES TARIFS

Les tarifs indiqués ne sont pas définitifs. ÉTAT DE FLOW se réserve le droit de les modifier à tout moment sous réserve du respect d'un préavis de trente (30) jours ou à l'issue de la période initiale d'engagement. La modification est notifiée par une publication sur le Site et/ou par tout autre moyen considéré comme approprié.

## 5.4 RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Il est convenu que les produits délivrés et facturés au Client restent la propriété ÉTAT DE FLOW jusqu'à complet paiement de leur prix.

## **ARTICLE 6 : PLANNING DES COURS**

L'Adhérent est informé de ce que le planning des cours n'est pas contractuel. Il est par nature variable que ce soit quant à la personne du professeur ou quant à leur fréquence. ÉTAT DE FLOW ne peut être en conséquence tenue responsable d'un quelconque changement ou modification en ce sens.

Les cours seront suspendus durant les périodes de vacances d'ÉTAT DE FLOW. Les cartes ne seront pas prolongées en conséquence, sauf durant la longue période de vacances d'été et durant les périodes de fermeture exceptionnelle d'État de Flow.

## **ARTICLE 7 : RÉSERVATION**

L'Adhérent réserve chaque cours ou rencontres de réseau par SMS adressé au numéro dédié, par mail ou dans la communauté Whatsapp. Le client réserve chaque soin par SMS adressé au numéro dédié ou par mail.

L'Adhérent n'ayant pas réservé sa place à l'avance ne sera pas garanti d'une place disponible si la capacité maximale du cours est atteinte. En cas de capacité maximale atteinte, il pourra néanmoins s'inscrire sur liste d'attente.

## **ARTICLE 8 : DROIT DE RÉTRACTATION**

L'Adhérent ou le Client bénéficie d'un délai de quatorze (14) jours francs pour demander l'échange ou le remboursement des prestations commandées sans pénalités. Ce délai court à compter de la confirmation de la commande si l'Adhérent ou le Client a commandé une prestation.

S'agissant d'une prestation, l'Adhérent ou le Client doit adresser une lettre RAR en indiquant de façon non-équivoque son intention de se rétracter et préciser s'il souhaite un remboursement ou un échange. Il doit y joindre le numéro de commande ou la facture d'achat.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour une prestation dont l'exécution a commencé.

Tout délai expirant un samedi, dimanche ou un jour férié sera prorogé jusqu'au prochain jour ouvrable.

## **ARTICLE 9 : DROIT D'ANNULATION OU DE REPORT**

### **9.1. OBLIGATION DE L'ADHÉRENT OU DU CLIENT**

Toute réservation d'un cours particulier ou d'un cours hebdomadaire peut être annulée ou reportée par l'Adhérent jusqu'à 8 (huit) heures avant l'heure du cours par SMS adressé au

numéro dédié, par mail ou dans la communauté Whatsapp. Dans le cas où la capacité maximale d'un cours hebdomadaire est atteinte et où l'Adhérent n'aura pas annulé sa réservation suffisamment à l'avance pour être remplacé, le cours sera dû ou décompté de sa carte.

Toute réservation d'un cours mensuel peut être annulée ou reportée par l'Adhérent jusqu'à 7 (sept) jours avant pour les réservations à l'unité et jusqu'à 3 (trois) jours avant pour les Adhérents détenant une carte, par SMS adressé au numéro dédié, par mail ou dans la communauté Whatsapp.

Sauf exception spécifique mentionnée dans la description d'un atelier ou stage, un acompte ou l'ensemble du montant est demandé pour confirmer l'inscription. En cas d'annulation plus de 21 jours avant le stage, l'Adhérent sera remboursé du montant de son paiement moins 25 euros de frais d'administration. Seule la moitié du paiement sera remboursée dans les 8 à 20 jours avant le stage. Le paiement est non-remboursable 7 jours avant l'atelier ou le stage. Les problèmes liés au transport ou à la santé ne peuvent pas faire l'objet d'un remboursement exceptionnel. Il est possible de transférer une réservation déjà réglée à une autre personne, jusqu'à la dernière minute. Un échange pourra être demandé contre un atelier ou stage identique, jusqu'à 7 jours avant.

Toute réservation d'un soin peut être annulée ou reportée par l'Adhérent ou le Client jusqu'à 48 (quarante-huit) heures avant (hors week-end), par SMS adressé au numéro dédié ou par mail.

Toute réservation d'une rencontre de réseau peut être reportée par l'Adhérent jusqu'à 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure de la rencontre par SMS adressé au numéro dédié, par mail ou dans la communauté Whatsapp. Dans le cas où la capacité maximale d'une rencontre est atteinte et où l'Adhérent n'aura pas annulé sa réservation suffisamment à l'avance pour être remplacé, la rencontre sera dûe ou décomptée de sa carte.

L'annulation ou le report d'une réservation hors délais ne pourra en tout état de cause donner lieu à aucun remboursement et le cours, l'atelier, le stage ou le soin annulé à l'initiative de l'Adhérent ou du Client, qu'il soit individuel ou collectif, sera décompté de la carte ou tout simplement perdu.

Comme l'intervenant confirme sa présence et que le nombre de personnes qui y assistent est garanti 21 jours avant, nous vous demandons de bien vouloir comprendre cette politique.

## 9.2. OBLIGATION D'ÉTAT DE FLOW

ÉTAT DE FLOW se réserve d'annuler les cours collectifs, les ateliers et les soins jusqu'à 2 (deux) heures avant le début et fera ses meilleurs efforts pour prévenir les Adhérents ou Clients. Les réservations seront reportées ou remboursées selon les cas spécifiques.

## 9.3. REMBOURSEMENT

Dans le cas où un remboursement serait nécessaire, la somme due qui aurait été réglée par carte bancaire ou chèque sera remboursée au Client dans un délai de 21 jours ouvrés à compter de la réclamation.

## **ARTICLE 10 : RÉSILIATION**

La prestation est résiliée de plein droit par ÉTAT DE FLOW en cas d'incident de paiement.

La prestation est également résiliée de plein droit pour force majeure. L'exécution par ÉTAT DE FLOW de tout ou partie de ses obligations sera suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en gênerait ou en retarderait l'exécution. ÉTAT DE FLOW comme l'Adhérent ne pourront être tenus pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes, découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil. De convention expresse, constitue un cas de force majeure, conformément à l'article 1218 du Code civil, sans que la liste ne soit limitative, la guerre, les émeutes, l'insurrection, les troubles sociaux, les grèves de toute nature, indépendants de la volonté de ÉTAT DE FLOW. ÉTAT DE FLOW informera l'Adhérent ou le Client dans les plus brefs délais.

## **ARTICLE 11 : CONDITION PHYSIQUE**

L'Adhérent est conscient que la pratique du yoga inclut des mouvements physiques. Il assume donc l'entièr responsabilité de respecter ses propres limites et ne tiendra pas pour responsable ÉTAT DE FLOW, ses professeurs ou assistants en cas de blessures.

Il est de sa responsabilité de dire à un professeur s'il souhaite qu'il vous ajuste, ou si un ajustement ne vous semble pas approprié, s'il vous gêne ou s'il vous semble désagréable. Ainsi, l'Adhérent atteste sur l'honneur que sa constitution physique et son état de santé lui permettent de pratiquer le sport en général et plus particulièrement les activités de yoga, quelles qu'elles soient.

Avant son premier cours et de manière régulière, ÉTAT DE FLOW recommande à l'Adhérent de faire vérifier son aptitude à la pratique d'une activité sportive.

En cas de problèmes de santé, de blessure ou de grossesse, l'Adhérent en informera le professeur systématiquement au début du cours.

## **ARTICLE 12 : EFFETS PERSONNELS**

Il est expressément rappelé à l'Adhérent que les vestiaires ne font l'objet d'aucune surveillance particulière de la part d'ÉTAT DE FLOW et que l'Adhérent dépose ses effets personnels sous sa seule responsabilité. ÉTAT DE FLOW ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la perte ou du vol des effets personnels déposés par l'Adhérent dans l'enceinte du Centre.

## **ARTICLE 13 : SÉCURITÉ, HYGIÈNE ET ACCÈS AU CENTRE & RÉGLEMENT INTÉRIEUR**

L'Adhérent s'engage à prendre toute précaution nécessaire à sa sécurité et son hygiène, ainsi qu'à respecter les consignes d'ÉTAT DE FLOW en ce sens et son règlement intérieur. L'accès aux espaces de pratique est réglementé et suppose le strict respect par l'Adhérent du règlement intérieur tel que rappelé lors de l'achat d'une prestation et/ou référencé à ce dernier.

L'Adhérent s'engage à respecter, en toute circonstance et à tout moment – outre les dispositions légales et réglementaires pénales et civiles relatives à l'atteinte aux tiers ou aux biens pour quelque que cause que ce soit – les règles afférentes au fonctionnement du Centre, les consignes de bonne conduite, d'hygiène et de sécurité qui pourraient lui être données par le personnel du Centre et/ou les professeurs.

L'Adhérent comprend qu'il doit porter une tenue correcte, adaptée et confortable dans les cours et soins.

Dans certains cas, il est demandé à l'Adhérent d'apporter son tapis. L'Adhérent doit ranger le matériel après utilisation sauf consigne particulière du professeur.

L'Adhérent doit respecter le calme nécessaire au bon déroulement des cours et éviter toute discussion bruyante.

Aucune attitude agressive, adresse discriminatoire, menace ou harcèlement ne sera tolérée.

Dans le cas contraire, l'Adhérent s'expose à une exclusion immédiate, sans préavis, ni mise en demeure. L'exclusion emporte résiliation immédiate de l'abonnement ou perte du carnet ou des cours achetés et l'Adhérent se voit immédiatement privé de son accès au Centre. À compter de son exclusion, l'Adhérent ne peut, pour une durée indéterminée, se réinscrire, sauf pour le Centre à lui donner expressément par écrit une autorisation en ce sens. Toute réinscription consécutivement à une telle exclusion constitue un motif légitime de résiliation immédiate du nouvel abonnement. En cas d'exclusion, les sommes versées à ÉTAT DE FLOW resteront acquises à cette dernière.

En cas d'accident dont il serait témoin, chaque Adhérent ou Client s'engage à alerter immédiatement ÉTAT DE FLOW ou les secours.

Les prestations de services d'ÉTAT DE FLOW n'ont aucune vocation médicale et ne se substituent en aucun cas à un traitement médical.

## **ARTICLE 14 : ASSURANCE**

ÉTAT DE FLOW est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité civile. Sa police est souscrite auprès de la MACIF sous le numéro 16941499.

L'Adhérent est invité à souscrire une police d'assurance Responsabilité Civile personnelle, le couvrant de tous les dommages qu'il pourrait causer à des tiers durant les cours ou lors de sa présence au Centre, mais aussi ceux dont il pourrait être la victime.

## **ARTICLE 15 : CONFIDENTIALITÉ – DONNÉES NOMINATIVES**

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée, chaque Adhérent dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives le concernant, qu'ÉTAT DE FLOW peut être amenée à traiter à des fins exclusivement commerciales.

Les changements concernant les coordonnées personnelles du Client doivent être portés à la connaissance d'ÉTAT DE FLOW.

L'Adhérent pourra exercer son droit d'accès, d'opposition et de rectification par courriel, à l'adresse : [contact@etatdeflow.com](mailto:contact@etatdeflow.com).

L'Adhérent peut consulter la politique de confidentialité d'ÉTAT DE FLOW. L'Adhérent dispose, dans les mêmes conditions, de la possibilité de s'opposer à l'utilisation des données personnelles le concernant à des fins de communication commerciale. Il peut se retirer de la liste de mail à tout moment.

## **ARTICLE 16 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Le Site est une œuvre protégée et reste la propriété exclusive d'ÉTAT DE FLOW lequel a créé et mis en ligne les pages web, les images et sources scripts, les données de base le composant. Sauf mention contraire, ÉTAT DE FLOW est donc titulaire des droits d'auteur sur chacune des pages composant le Site, sur son arborescence ainsi que sur chacun des éléments les composants, marques, logotypes, illustrations, dessins, modèles, photographies, images et plus généralement tous autres éléments présents sur le Site, qu'ils soient déposés ou non.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, adaptation de tout ou partie des éléments du Site, quel que soit le moyen ou le procédé utilisé, est interdite, sauf autorisation écrite préalable ÉTAT DE FLOW.

Toute exploitation non autorisée du Site ou de l'un quelconque des éléments qu'il contient sera considérée comme constitutive d'une contrefaçon et poursuivie conformément aux dispositions des articles L. 335-2 et suivants du Code de Propriété Intellectuelle.

## **ARTICLE 17 : DIVERS**

Les photographies et les informations illustrant les cours et enseignements proposés ne sont fournies qu'à titre d'illustration et n'entrent pas dans le champ contractuel des présentes conditions.

## **ARTICLE 18 : DROIT À L'IMAGE**

L'Adhérent donne le droit à ÉTAT DE FLOW d'utiliser son image à travers des photos et des vidéos de sa personne sans contrepartie. Dans le cas où l'Adhérent refuse cette utilisation, il doit en avertir ÉTAT DE FLOW au préalable au moment de son adhésion.

Les photos seront régulièrement envoyées dans la communauté Whatsapp et l'Adhérent pourra toujours demander à avoir le visage flouté.

## **ARTICLE 19 : SERVICE CLIENTÈLE**

La satisfaction de ses clients est une préoccupation constante d'ÉTAT DE FLOW.

ÉTAT DE FLOW essaie de répondre aux attentes des ses Adhérents et Clients le plus rapidement possible et de leur répondre dès que possible après réception d'une demande, suggestion ou réclamation.

Pour toute demande, suggestion ou réclamation, l'Adhérent ou le Client est invité à contacter le service client : ÉTAT DE FLOW – 25 bis rue de la Grande Vallée - 95510 St Cyr en Arthies- Courrier électronique : [contact@etatdeflow.com](mailto:contact@etatdeflow.com) – Téléphone : 07 50 29 58 81.

## **ARTICLE 20 : LITIGES**

Les présentes Conditions sont soumises au droit français et régies par la langue française pour leur interprétation.

En cas de litige entre le Client et le Studio, ÉTAT DE FLOW privilégiera une solution amiable.

En cas d'échec, tout litige susceptible de résulter de la validité, l'interprétation, l'exécution, la résiliation, leurs conséquences et leurs suites des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux français.

## **ARTICLE 21 : INDÉPENDANCE DES CLAUSES**

Si l'un des articles des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation est jugé nul ou inopposable, la validité ou l'opposabilité des autres dispositions des Conditions Générales de Vente et d'Utilisation ne sera pas affectée.